



# Prévention des incendies du Canada

Travailler avec les secteurs privé et public afin de promouvoir la sécurité-incendie par l'éducation

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE AU BUREAU

Un incendie peut causer des dégâts considérables dans un bureau et entraîner l'interruption des services ou la fermeture définitive de l'entreprise, la mort de certaines personnes ainsi que la perte de biens et d'information. Les bureaux sont remplis de matières combustibles - tapis, rideaux, papier, livres, meubles en bois et rembourrés, plastiques stratifiés, meubles recouverts de tissus et de vinyle, lambrissage et équipement de bureau en matière plastique - ainsi que d'appareils contenant des composants électroniques comme les grille-pain, les fours à micro-ondes, les bouilloires et les ordinateurs. La combinaison de ces éléments avec le facteur humain forme un milieu propice à un incendie dévastateur.

- Réduire au minimum la quantité de matières combustibles tapis, meubles rembourrés.
- Ne pas laisser de matières combustibles dans les sorties, par exemple du papier ou des boîtes vides qui pourraient alimenter un feu.
- Interdire de fumer dans le bureau ou permettre de fumer seulement dans des endroits désignés. S'il est permis de fumer, fournir des cendriers profonds, et assurer que les cendres et les mégots soient jetés convenablement.
- Prévoir un espace suffisant pour permettre la circulation d'air entre les matières combustibles, les surfaces chaudes et les sources de chaleur comme les photocopieurs et les ordinateurs.
- Débrancher les appareils électriques cafetière, radiateur indépendant, plaque chauffante quand ils ne sont pas en utilisation.
- Limiter et contrôler l'utilisation des radiateurs indépendants et des plaques chauffantes.
- S'assurer que tous les réseaux de distribution d'électricité respectent les conditions prévues par la loi en demandant à un électricien accrédité de les vérifier.
- Assurer l'entretien systématique de l'appareillage électrique et tenir un registre des vérifications effectuées.
- Permettre l'accès au bureau seulement au personnel autorisé et entreposer les matières inflammables dans un endroit approprié en les gardant sous clé. Prendre les mesures de sécurité nécessaires (éclairage extérieur/intérieur, alarme anti-intrusion, service de garde, accès surveillé).
- Installer des gicleurs, un système d'alarme incendie et des avertisseurs de fumée. Un système adéquat d'extinction automatique (gicleur) est la clé d'un système efficace de protection contre les incendies dans les bureaux.
- Choisir des extincteurs d'incendie portatifs adaptés au risque couru, les installer aux endroits stratégiques et montrer comment s'en servir à certains employés désignés.
- Former une équipe de secours et enseigner à chacun de ses membres les mesures d'urgence à prendre en cas d'incendie.
- Élaborer un plan d'évacuation d'urgence en cas d'incendie et effectuer au moins deux exercices d'évacuation par année pour que les employés du bureau sachent quoi faire en cas d'incendie.
- Demander l'aide du service d'incendies local en ce qui concerne la prévention des incendies, le mode d'emploi des extincteurs d'incendie, les inspections et les mesures à prendre en cas d'urgence.